

TECHNICIEN EN AGRO-ENVIRONNEMENT H/F

Autres dénominations : animateur agro-environnement, chargé de mission agro-environnement.

Filières liées : Environnement

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/technicien-en-agro-environnement-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Communiquer, informer

Conseiller, animer, aider, accompagner

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Nature, environnement, forêt, eau

Le technicien agro-environnement prépare et suit les modalités de mise en œuvre des projets qui lui sont confiés :

- Il recherche si besoin les soutiens financiers et techniques.
- Il analyse les données économiques et environnementales utiles et en établit une synthèse.
- Il présente les projets aux partenaires et organise leur participation (celle des collectivités locales pour le traitement des déchets verts par exemple).
- Il effectue une veille réglementaire (lectures, échanges d'informations).
- Il établit les rapports d'activité en vue de faire apparaître les difficultés rencontrées ou les points positifs.

Le technicien agro-environnement sensibilise et accompagne les acteurs concernés :

- Il mène des démonstrations techniques sur le terrain en vue de faire connaître de nouvelles techniques ou de nouvelles méthodes.
- Il assiste individuellement les agriculteurs au cours de la démarche (améliorations possibles, études des coûts, méthodes de valorisation des effluents par exemple).
- Il apporte son soutien dans l'élaboration de dossiers personnalisés en matière financière ou réglementaire, ou les prend en charge directement.
- Il anime des réunions de groupe expérimental pour permettre les échanges avec les nouveaux pratiquants.

Le technicien agro-environnement informe et communique sur ses travaux :

- Il monte des manifestations à but descriptif pour la presse locale en vue de la diffusion de l'information auprès d'un large public.
- Il répond aux sollicitations pour apporter son témoignage (dans le cadre de forums ou de colloques par exemple).
- Le technicien agro-environnement peut également être amené à participer à la définition des objectifs et des caractéristiques des projets ou des programmes environnementaux.

Conditions d'exercice

Le technicien agro-environnement travaille dans une chambre d'agriculture, une CUMA(1), un bureau d'étude, une industrie (dans le secteur agro-alimentaire et plus largement), une collectivité territoriale ou éventuellement un groupement de producteurs.

Il exerce sous l'autorité d'un directeur de service ou d'établissement, et participe régulièrement à des réunions pour définir les objectifs ou rendre compte des avancées, mais autonome, il organise sa démarche.

Il travaille en relation avec des partenaires divers tels que les services vétérinaires ou la DDASS(2). Mobile et disponible, ses horaires sont variables.

(1) Coopérative d'utilisation de matériel agricole

(2) Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

Compétences et qualités

Le technicien agro-environnement dispose de connaissances générales en agriculture et en environnement, et maîtrise plus précisément une thématique particulière (gestion des déchets par exemple).

Son sens des relations humaines, son aisance orale et ses capacités d'animation lui sont utiles notamment pour le travail en groupe. Il est capable de réaliser des synthèses et des analyses. Autonome, il sait prendre des initiatives et s'organiser.

Perspectives d'évolutions

Le technicien agro-environnement, s'il développe ses compétences, peut devenir ingénieur agroenvironnement ou prendre la direction d'un service.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com